Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 99 (2002)
Heft: 10

Artikel: La varroase, une situation alarmante
Autor: Faucon, Jean-Paul
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067909

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La santé des abeilles

La varroase, une situation alarmante

Pour ceux qui en douteraient encore et sous le titre « La varroase, une situation alarmante », M. Jean-Paul Faucon... tire la sonnette d'alarme : La varroase, encore et toujours, reste un problème d'actualité. Nous publions ci-dessous quelques extraits de l'article paru dans « La Santé de l'Abeille » du mois de janvier 2002.

Traiter la varroase reste,
si l'on veut conserver
des colonies productives,
une nécessité impérative.

La varroase, une situation alarmante

par Jean-Paul FAUCON

Force est de constater que la situation actuelle est particulièrement alarmante à plus d'un titre.

1. Lorsque la parasitose s'est développée en France au début des années 1980, seuls étaient disponibles des traitements à action ponctuelle.
   Pour les débutants en apiculture et pour ceux qui l'auraient oublié, un traitement ponctuel élimine les seuls parasites présents sur les abeilles adultes. Les varroas prisonniers du couvain conservent toutes leurs possibilités de recontamination. Obligation est donc faite de traiter sans couvain. Mais est-on toujours sans couvain, même au cœur de l'hiver ? Les colonies d'un même rucher ont-elles un cycle biologique identique ? La réponse est non.
   Le manque d'efficacité de ces traitements ponctuels, manque d'efficacité imputable comme il a déjà été signalé à la présence variable de couvain, a rapidement conduit à la multiplication des applications. Plus de dix applications par an ont été recensées dans certains cas pour un même rucher. Devant la difficulté à maintenir bas les seuils d'infestation, une fausse conclusion de résistance du parasite à l'amitraze a été portée (1986). A ce jour, cette résistance ne semble pas la cause dans le manque d'efficacité des traitements à base d'amitraze. (Rapport européen 2001 : lutte contre la varroase, contrôle des médicaments ayant une AMM).
2. Le fluvalinate sous ses différentes formes d'application (Apistan, Klartan, Mavrick) s'est ensuite imposé (1988) octroyant un répit. Ces traitements à action rémanente permettaient de tuer les varroas présents sur les abeilles adultes et les varroas lors de leur sortie de l'alvéole dans la mesure où suffisamment de produit acaricide était présent dans la colonie. Il semble qu'une perte de vigilance des exploitants ait pris source dans la bonne efficacité de ces traitements. En effet, les traitements au fluvalinate étaient efficaces même avec des applications peu rigoureuses et en dehors des recommandations : inserts artisanaux en jute, bois, buvard, carton, et autres matières... disposés entre les cadres, sur les cadres, au trou de vol, pédiluve à l'entrée des

ruches, badigeonnage des plateaux au fluvalinate... La liste n'est sûrement pas exhaustive. L'idée que le problème de la varroase était peut-être réglé s'est insinuée dans les esprits.

3. La résistance du parasite au fluvalinate (1995) a fait resurgir une partie des problèmes rencontrés au début de l'infestation lorsque seuls les traitements ponctuels étaient utilisés.

   Cette situation a été aggravée par:
   - L'oubli des premiers acquis: manque d'efficacité générale des traitements ponctuels, présence du couvain...
   - La difficulté d'abandonner un acaricide (le fluvalinate) qui, sur le terrain, semble toujours être efficace (l'exclamation « ça tombe encore! » reste courante). On oublie que:
     - seule la population de varroas sensibles tombe,
     - que les varroas résistants perdurent et développent une population de plus en plus importante,
     - que les résistances apparaissent en peau de léopard et qu'il faut prévenir leur apparition par un changement de traitement. A l'heure actuelle le fluvalinate est encore préconisé et utilisé à tort dans certains départements.
   - L'utilisation de l'acrinathrine, insecticide acaricide de la même famille que le fluvalinate (pyréthrinoïdes) et pour laquelle une résistance est aussi acquise (année).
   - La conservation des pratiques en cours non adaptées aux autres molécules. Des inserts artisanaux sont faits à base d'amitraze. Quel que soit le support ou le solvant, l'amitraze n'est pas stable et disparaît rapidement. Ces traitements n'ont donc que le nom de rémanent. Ils sont simplement ponctuels ou un peu plus que ponctuels. Une certaine efficacité peut être obtenue en renouvelant deux fois le traitement et en positionnant impérativement ces inserts au milieu du nid à couvain. Cela n'est pas toujours réalisé.

Les traitements ponctuels, ou faussement rémanents, reviennent en force avec leurs inconvénients.

Les traitements sont divers, éclectiques, utilisent de façon immodérée des acaricides toxiques sans étude du risque pour les produits de la ruche et pour l'opérateur, sans connaissance de l'efficacité exacte.

Quelques exemples sans qu'il soit tenu compte de l'aspect réglementaire autorisant ou non l'emploi de ces traitements, ce qui complique encore le problème:

Coumaphos

L'emploi de cette matière active se fait à partir du médicament vétérinaire Asuntol, médicament n'ayant qu'une AMM pour les animaux de compagnie.

- Utilisation liquide par dégouttement ou utilisation par poudrage: si le dosage de la préparation utilisée par dégouttement est identique à celui du Périzin (médicament qui n'est plus commercialisé en France mais qui conserve toujours une AMM), le dosage de l'utilisation par poudrage est 8 fois supérieur.
- Utilisation par trempage d'inserts en bois ou carton, dans une solution de concentration en coumaphos variable: efficacité inconnue.

- Utilisation du Furet : efficacité, dégradation du produit actif, risques divers inconnus.

Le coumaphos est liposoluble. Son accumulation dans les cires a été démontrée. Les différents risques sont :

- Toxicité sublétale larvaire possible (taux maximum retrouvé dans la cire 5, 8 ppm).
- Non-dégradation lors de la fabrication des cires gaufrées, ce qui aggrave le problème en raison des cumuls de concentration.
- Présence de coumaphos dans la gelée royale servant au nourrissement des larves (Journal of Apicultural Research, 2001, 40).

Des résistances au coumaphos sont annoncées entre autres en Italie dans la province de Côme. Une baisse d'efficacité semble apparaître en France d'après certains éleveurs.

Amitraze

L'emploi de cette matière active se fait généralement à partir du médicament vétérinaire Taktic, médicament n'ayant qu'une AMM pour les animaux de rente.

- Utilisation par la méthode à froid : efficace de façon ponctuelle, cette méthode a révélé ses limites dans les années 1980. Malgré le mélange de l'amitraze avec un solvant huileux, l'action ne dure qu'un temps limité (environ 24 heures). Cette méthode est actuellement encore employée comme seul traitement annuel de la parasitose. Cette utilisation peut se justifier dans les régions où le repos hivernal des colonies est fortement marqué ; son efficacité est insuffisante pour les autres régions.
- Utilisation du Furet avec le risque d'emballement des reines (décrit dans les années 1980).
- Inserts (bois ou carton) imprégnés d'amitraze en solution huileuse, placés sur les cadres ou glissés à l'entrée de la ruche en oubliant que ce positionnement ne permet pas une efficacité suffisante. Comme pour la méthode à froid, l'amitraze est instable et l'action dans le temps est limitée.
- Couvre-cadres avec la face interne imprégnée de quelques gouttes d'amitraze, morceau de papier imprégné de quelques gouttes d'amitraze et posé sur les cadres, avec les mêmes réserves que précédemment.
- Amitraze en solution huileuse déversée à la burette de mécano à l'entrée des ruches.

Sans compter les utilisations à partir de spécialités phytosanitaires (Maïtac et autres...) en raison d'un coût inférieur au Taktic et de la facilité à se le procurer, mais de concentration en amitraze différente, avec des adjuvants dont l'incidence est inconnue.

Sans compter qu'en cas d'utilisation de l'Apivar, les inserts doivent rester 10 semaines dans la ruche et être positionnés dans le couvain, ce qui n'est pas toujours réalisé.

Sans compter que l'Apivar présente une variabilité d'efficacité dans un même rucher. À titre d'exemple, un dépistage effectué sur 17 colonies après un traitement parfaitement contrôlé avec des lanières Apivar a révélé un nombre résiduel de varroas variant de x à y.

Sans compter que l'amitraze est plus toxique que le fluvalinate, ce qui doit limiter malgré tout la fréquence et la durée des applications, particulièrement la fréquence des applications ponctuelles.

Chlorfenvinphos

C'est un organophosphoré utilisé en dernier recours, lorsque les autres traitements sont supposés inefficaces. Ce produit, d'une toxicité élevée, ne fait l'objet d'aucune étude officielle. Les risques pour la colonie sont importants. A ne pas utiliser.

Roténone

Aucune étude scientifique sérieuse ne permet pour l'heure de préconiser ce produit. L'efficacité réelle de diverses préparations est inconnue de même que la toxicité et la présence de résidus dans le miel. Seul le traitement par poudrage a été testé sur quelques colonies (*La Santé de l'Abeille* N° 144, pp. 263-264). La lourdeur de la méthodologie a annihilé son développement. D'autres modes d'application sont à l'étude sur le plan européen.

Conclusion

La varroase est un des graves problèmes de l'apiculture.

Mais la varroase est un problème exclusivement apicole. Pour cette raison, il faudrait trouver un règlement suivant une ligne de conduite commune à l'ensemble de la profession. Plus de rigueur dans les traitements contribuerait à diminuer une partie des difficultés.

Une information soutenue, une acceptation des consignes prodiguées sont les éléments de base à une première avancée sur cette voie.

Un avis dont il faudra se souvenir, au moment de pratiquer les traitements automnaux, qui doivent être, faut-il le rappeler, conformes aux recommandations du Liebefeld !